

BULLETIN D'INSCRIPTION

Cette fiche renseignée tient lieu de bon de commande, toute annulation se fait 5 jours avant la date de formation, faute de quoi des frais seront imputés.

SÉMINAIRE DE FORMATION

LOI DE FINANCES 2025 : Innovations et impacts sur les Entreprises

📅 Vendredi 31 janvier 2025

🕒 9h00 à 17h00

📍 Sièges du GECAM, BONANJO

📁 **FRAIS DE PARTICIPATION** : PME 50 000 HT/Pers, GE : 75 000 HT/Pers

Nous, soussignés :
Fonction :
Représentant de l'entreprise :
Localisation :
Tel : RCCM :
NUI : Email :

Inscrivons les personnes dont les noms suivent à la rencontre ci-dessus mentionnée

N°	Nom et prénom	Fonction	Contact : E-mail / Portable	Montant HT
1				
2				
3				
4				
5				
				Total HT
				TVA 19,25%
				TOTAL TTC

Les frais peuvent être réglés en espèces ou par chèque libellé à l'ordre de Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM)

Modalité de paiement : **Chèque** **Espèces** **Virement**

Compte : N° 100290000230245036410-59 ,ECOBANK CAMEROUN

Fait à..... Le.....

CACHET+SIGNATURE

Pour tous renseignements et informations complémentaires, contactez nous :

Tél.: +237 694 488 897 - 694 030 077 - 657 855 964

E-mail : kalimatou@legecam.cm - kdzuga@legecam.cm